

**AP  
MAC**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 21 MARS 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS

**2024**

# LE MOT DU PRÉSIDENT

d'après le rapport moral 2024

Mesdames, Messieurs les représentantes et représentants des adhérents, chers partenaires,

Tout d'abord, il convient de féliciter le Conseil d'Administration d'avoir su innover et proposer un nouveau fonctionnement de notre gouvernance qui a été adopté à la dernière Assemblée Générale au mois de novembre. Ce fonctionnement m'amène donc, en tant que Président, à vous présenter mon premier rapport moral. Ce rapport sera aussi, conformément aux nouveaux statuts, le dernier avant 6 ans au moins. Avant cela, je tiens personnellement à remercier Agnès Henniquau pour avoir assuré ce rôle brillamment pendant les 8 dernières années. J'espère vivement que cette nouveauté remplira nos objectifs de désacralisation des rôles, et d'émancipation par la gouvernance associative !

Malgré un contexte délicat et des résultats financiers qui nous fragilisent, notre activité a été particulièrement dynamique en 2024, atteignant pleinement les objectifs que nous nous étions fixés et ceci grâce à l'équipe salariée. Je tiens donc ici à les féliciter pour ces résultats, mais aussi pour avoir réussi à tenir les charges externes de la structure malgré l'inflation constatée. Ainsi notre chiffre d'affaires est en augmentation à Saintes comme à Limoges, avec notamment le développement de la prestation de service à Limoges.

Nos activités de formation ont également connu une très belle année en 2024, portée par les 9 stagiaires en formation longue et les formations courtes à destination des techniciens. De nouvelles formations ont vu le jour en 2024, ainsi que de nouveaux modules axés sur les politiques culturelles, que nous avons pu proposer au CNFPT. Cela contribue au développement de cette activité et amplifie la reconnaissance à l'égard de l'APMAC comme organisme de formation.

Du côté de l'activité d'inventaire des lieux scéniques, le recensement suit son cours grâce aux relais de nos partenaires locaux et au maillage territorial que nous assurons dans les limites imposées par la taille de notre Région. Nous continuons également d'animer le réseau RÉNART, qui compte aujourd'hui 163 membres, et contribue aux échanges entre pairs des métiers techniques dans notre Région.

Par ailleurs, l'APMAC continue de se positionner comme un interlocuteur clé dans les mutations que notre secteur doit accomplir, et notre organisation est régulièrement consultée pour participer à des espaces de co-construction des politiques publiques, notamment sur des sujets de transition écologique, de mutualisation de matériel, ou encore de formation professionnelle.

Malheureusement, ces efforts consentis pour obtenir ces succès sur l'activité sont gommés dans le résultat comptable par une baisse de nos financements publics. En effet, notre secteur, la Culture, n'en finit plus de traverser les crises. Celle que nous traversons actuellement est une conséquence de la récession budgétaire que subissent les collectivités territoriales, dont la culture est une des victimes collatérales. Le modèle que nous avons bâti depuis plus de 40 ans pour porter nos actions d'intérêt général et territorial, reposait d'une part sur notre capacité à générer des ressources propres, et d'autre part sur un soutien en financement public. Ce deuxième pilier s'érodant depuis deux ans, il fragilise notre modèle économique et crée un déficit structurel que notre association ne peut pas supporter.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'Administration a dû réagir et prendre des décisions difficiles à l'automne dernier pour être en mesure de prévoir l'exercice 2025. Deux postes ont donc été supprimés ou non renouvelés, un dans le service administratif et un sur le parc de matériel à Saintes.

Et c'est également dans ce cadre que le CA a décidé en fin d'année d'entamer des travaux de réflexion et de stratégie pour que notre structure puisse s'adapter dans les prochaines années, et anticiper les différents scénarios que nous pourrions rencontrer. Le défi est bien d'être dans l'anticipation plutôt que dans la réaction, afin d'être acteur de notre futur et de ne pas simplement subir l'empilement des crises. Nous avons donc constitué un groupe de travail pour entamer une démarche de prospective stratégique participative, qui sollicitera différentes parties prenantes de notre organisation et dont les travaux seront rendus avant cet été.

Les défis qui se présentent sont de taille, pour nous, pour notre secteur, pour nos partenaires, pour notre société. Les modèles sont bouleversés, mais j'ai confiance en notre association pour relever ces défis aux côtés de nos soutiens historiques, actuels et futurs, et de notre équipe salariée dirigée par notre très précieux directeur Vincent Robert.

Alors j'enjoins chacune et chacun, représentante ou représentant des adhérents, des collectivités publiques, des partenaires à rejoindre la dynamique initiée par l'APMAC et de contribuer à inventer un futur soutenable pour les métiers et les compétences de notre association au service du spectacle vivant et de la création artistique.

**Victor Crespi**  
Président



- 06** Les objectifs de l'association
- 07** Les axes de développement du projet associatif
- 08** La place et le rôle des adhérents
- 09** Carte des adhérents 2024 par département
- 10** Répartition des adhérents par catégorie
- 11** Une gouvernance partagée et pérenne
- 12 à 17** Le développement territorial : le service Lieux scéniques
  - L'inventaire
  - Le conseil en aménagement de salles
  - Autour du conseil en aménagement
  - Des partenaires en action
  - RéNART
- 18 à 21** Le développement territorial : la formation
- 22 et 23** Le développement territorial : le parc matériel
- 24** Les lieux dédiés : L'agence de Limoges
- 25** Les lieux dédiés : Le Plateau
- 26** RSE
- 27** Actions de communication
- 28** Investissements
- 29** Le personnel (organigramme)
- 30 et 31** Assemblée générale : les projets 2025

# LES OBJECTIFS

- Répondre aux besoins de ses adhérents pour l'organisation de leurs manifestations culturelles en leur proposant une assistance technique à chaque étape de leur projet
- Assurer la gestion, la maintenance et le prêt d'un parc de matériel scénique sur Saintes et Limoges
- Etablir un inventaire des lieux scéniques de la Région Nouvelle Aquitaine
- Proposer des formations aux élus, bénévoles et professionnels



# LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

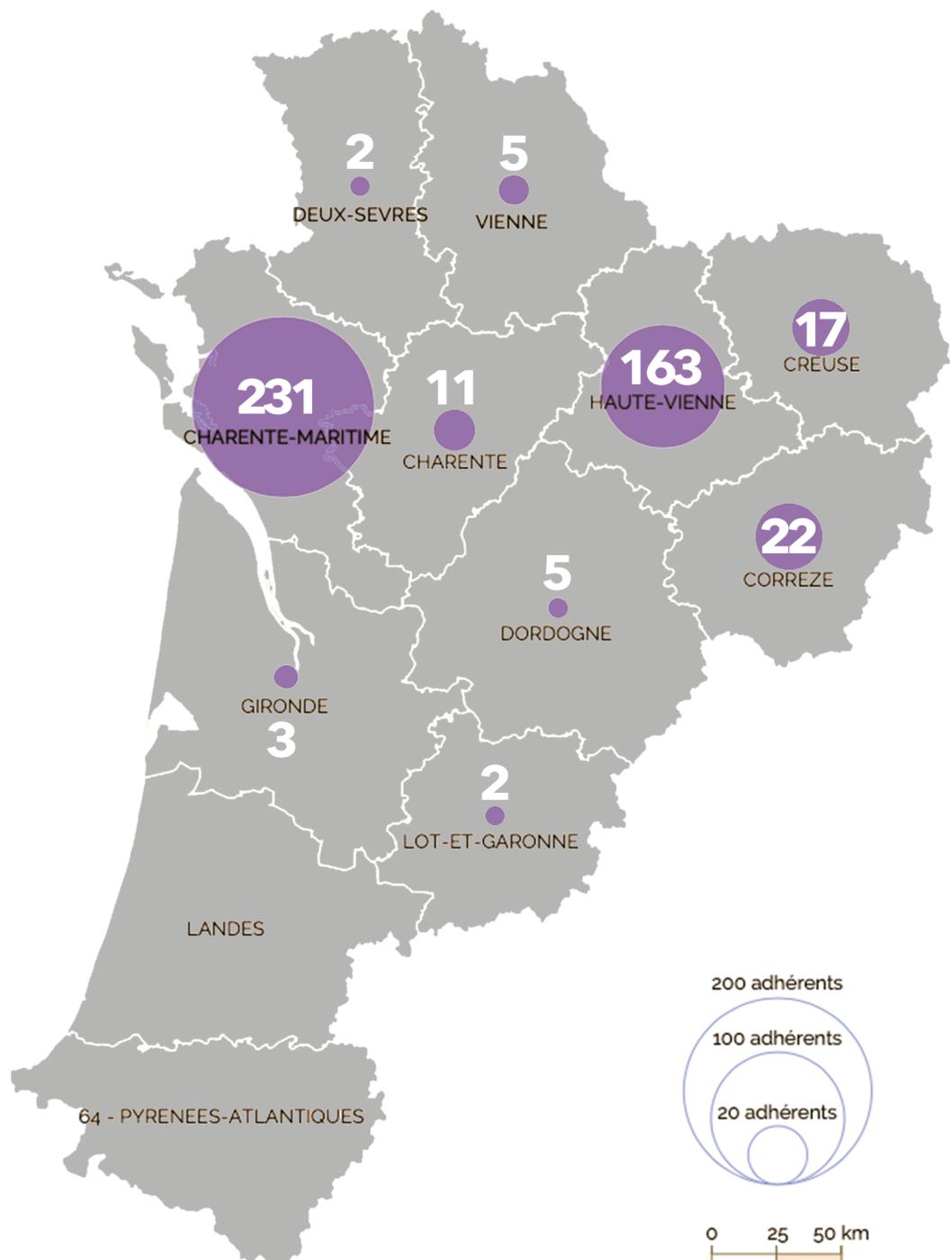
- La place et le rôle des adhérents
- Une gouvernance partagée et pérenne
- Le développement territorial
- Les lieux dédiés à nos activités
- La responsabilité sociale et environnementale

# LA PLACE ET LE RÔLE DES ADHÉRENTS

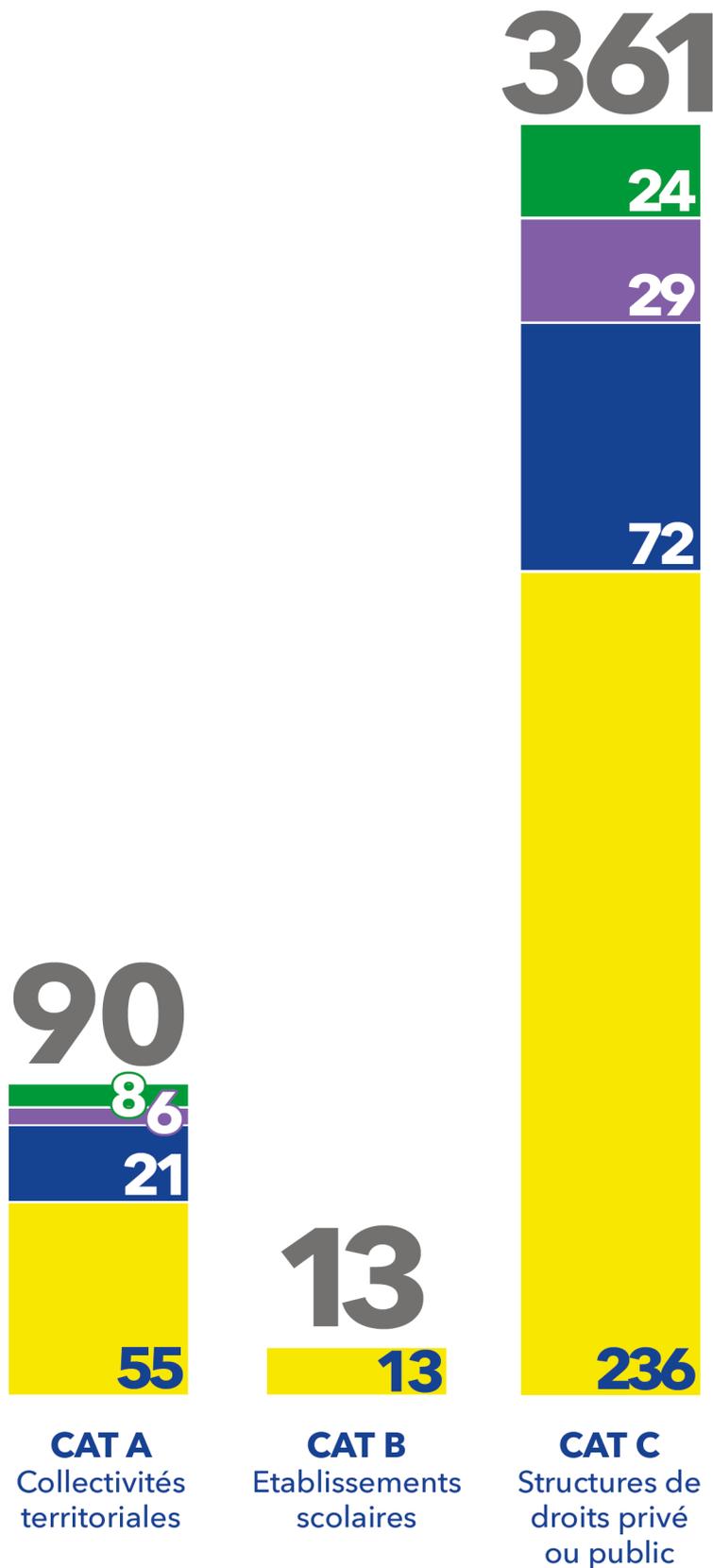
- Les adhérents en 2024 sont au nombre de 464 (+2%) répartis sur les douze départements (Cf. carte page suivante).
- Le contact avec les adhérents est une action prioritaire : 1 lettre d'information envoyée, 15 envois en nombre, 275 publications.
- Le renouvellement des membres du Conseil d'administration est un enjeu de pérennité de la gouvernance. En 2024, 1 nouveau candidat a rejoint le Conseil, qui comprend 18 membres.

# LA PLACE ET LE RÔLE DES ADHÉRENTS

## REPARTITION DES ADHERENTS 2024



# RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR CATÉGORIE



# UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE ET PÉRENNE

- Le Conseil d'administration a tenu 5 réunions en 2024. En plus de ses obligations statutaires telles que le vote du budget, son rôle consiste aussi à proposer des modifications des textes statutaires pour adapter le fonctionnement de l'association aux évolutions de son environnement.

- Deux commissions thématiques ont été formées :

- **Commission « Gouvernance » :**

- Les travaux ont repris suite aux difficultés rencontrées pour constituer le Bureau à l'issue de l'AG d'avril 2024. Ses propositions ont été transposées dans les statuts validés par l'AG de novembre 2024.

- **Commission « Objectif APMAC 2030 » :**

- Cette nouvelle instance a été créée en novembre pour répondre au contexte de forte tension budgétaire. 3 réunions ont eu lieu sur la fin d'année et les travaux se poursuivront jusqu'en juin 2025.

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES



# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

### ■ LE CONSEIL EN AMÉNAGEMENT

#### 4 dossiers terminés

- Le Cube à Puilboreau (inauguration)
- la NEF à Angoulême
- Université de Limoges
- l'Aparté à Fors (inauguration)

#### 14 dossiers suivis

Nuaillé d'Aunis (17) • Dompierre-sur-Mer (17) • Puilboreau (17) • Meschers (17) • Le Buis (87) • Ruelle (16) • la Croissille-sur-Briance (87) • CD 87 • Monflanquin (47) • Fursac (23) • Saintes (17) • Montmorillon (86) • Pons (17) • Seignosse (40)

#### 5 nouveaux dossiers

À noter, des conseils atypiques autour de la transformation énergétique (LED, isolation thermique et acoustique, analyse des usages).

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

### ■ AUTOUR DU CONSEIL EN AMÉNAGEMENT

- Cartographie (3 cartes réalisées)
- BIS de Nantes : animation de la table ronde REDITEC « La transition LED/laide, pour une feuille de route avant le noir salle »
- Ministère de la Culture (DGCA) : constitution et participation au Groupe de travail LED
- Réseau 535 « les Escales » : intervention thématique (transition LED, matériel de manutention spécifique)
- Iddac : poursuite de la coopération
- L'A. : participation au Conseil d'administration
- L'OARA : participation au Conseil d'administration
- Région Nouvelle-Aquitaine :
  - Participation au comité consultatif du Règlement d'intervention culture
  - Participation à la réflexion – Plan LED (DRAC – Région)
  - Participation à la rédaction de la feuille de route « transition écologique de la culture »

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

### ■ DES PARTENAIRES EN ACTION

- Ministère de la Culture (DGCA, DRAC Nouvelle-Aquitaine)
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Agence Culturelle Nouvelle Aquitaine (l'A.)
- OARA
- Iddac
- Réseau 535
- Agence culturelle départementale Dordogne Périgord
- CDA Rochefort Océan
- CDA Royan Atlantique



# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE SERVICE LIEUX SCÉNIQUES

### ■ RÉSEAU NÉO-AQUITAIN DES RESPONSABLES TECHNIQUES DU SPECTACLE VIVANT

- 4 réunions du comité de pilotage
- Animation de 5 réunions locales  
Dax, Neuvic, Guéret, Gujan-Mestras, Poitiers
- Une réunion plénière à Angoulême centrée sur la thématique de la formation professionnelle avec l'intervention du Centre National de la Fonction Publique et Territoriale (CNFPT) et de l'Assurance Formation Des Activités du Spectacle (AFDAS)
- 163 membres à la fin 2024 (+15%)
- Une plateforme d'échanges numériques (La Régia) active avec plus de 150 publications, 366 commentaires et 35329 visites (+28%)



# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LA FORMATION

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LA FORMATION

Pour développer l'offre de formation, l'APMAC, via l'entité APMAC FORMATION, produit des cursus de formation et fait appel à des intervenants professionnels en activité et à organismes de formation partenaires.

L'APMAC participe également à des groupes de travail des réseaux emploi-formation.

- Partenariat avec le GRIM-EDIF / Lyon pour la formation longue de Technicien du spectacle vivant et de l'évènementiel niveau BAC (9 alternants) qui prendra fin en 2025
- Collaboration avec ARKALYA / Schiltigheim pour les formations EOS avec la réalisation de 2 sessions
- Sous-traitance pour le CIAM / Bordeaux (3 sessions)
- 17 formations professionnelles courtes
- 3 sessions de formation pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) dans le cadre du marché avec l'APMAC, dont 2 nouvelles propositions à destination des cadres dans les domaines Musiques actuelles et Arts de rue
- Participation d'APMAC Formation à la Fédération des Organismes de Formation de la Culture (FOFC)
- Participation aux travaux sur le Contrat Régional de Filière Métiers de la Culture
- Participation aux actions pour l'attractivité des métiers techniques avec l'intervention dans le cadre du Printemps de l'emploi culturel au Krakatoa, organisé par France Travail Spectacle
- Renouvellement de la certification Qualiopi suite à l'audit de mai
- Chiffre d'affaire APMAC FORMATION 155 939€ (+60%).

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LA FORMATION

### ■ LA FORMATION DE TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

- Formation par alternance pour l'obtention d'un titre de niveau 4, reconnu par l'Etat (RNCP N°34369 du GRIM)
- Session en cours depuis septembre 2023 et jusqu'en mai 2025 avec 9 alternants (7 hommes et 2 femmes), en contrats d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation
- Alternance dans des structures publiques ou privées (théâtres, salles de spectacles, prestataires techniques)
- Recrutement en cours pour une deuxième session, qui débutera en septembre 2025.



# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LA FORMATION

### ■ LA FORMATION COURTE

Années	Nombre jours	Nombre heures	Nombre stagiaires	Heures stagiaires
2019	45	240	76	1921
2020	34	242	55	1263
2021	33	235	87	2006
2022	36	249	83	1907
2023	64	459	94	2915
2024	63	428	161	3855



# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE PARC DE MATÉRIEL SCÉNIQUE

# LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

## LE PARC DE MATÉRIEL SCÉNIQUE

• Le label des Prestataires du Spectacle Vivant a été attribué à l'APMAC pour un an en 2023. Le contrôle des procédures et de la qualité de services a permis de le renouveler pour deux ans en 2024, ce qui confirme le positionnement de l'APMAC comme association de soutien technique au spectacle vivant et lui permet de recourir aux contrats de l'intermittence du spectacle.



• L'année olympique n'aura finalement eu que peu d'impact sur l'activité du parc de matériel, qui a été similaire à l'année précédente avec un léger tassement sur le 4ème trimestre.

• 1292 sorties de matériels et autant de manifestations ont été accompagnées : 676 à Saintes (-3%) et 616 à Limoges (-4%).

• Les prestations techniques ont mobilisé 25 femmes et hommes pendant 3548 heures (+21%) en plus des personnels permanents.

• Les derniers matériels du Plan pluriannuel d'investissement sont arrivés juste avant l'été, en anticipation sur le programme initial.

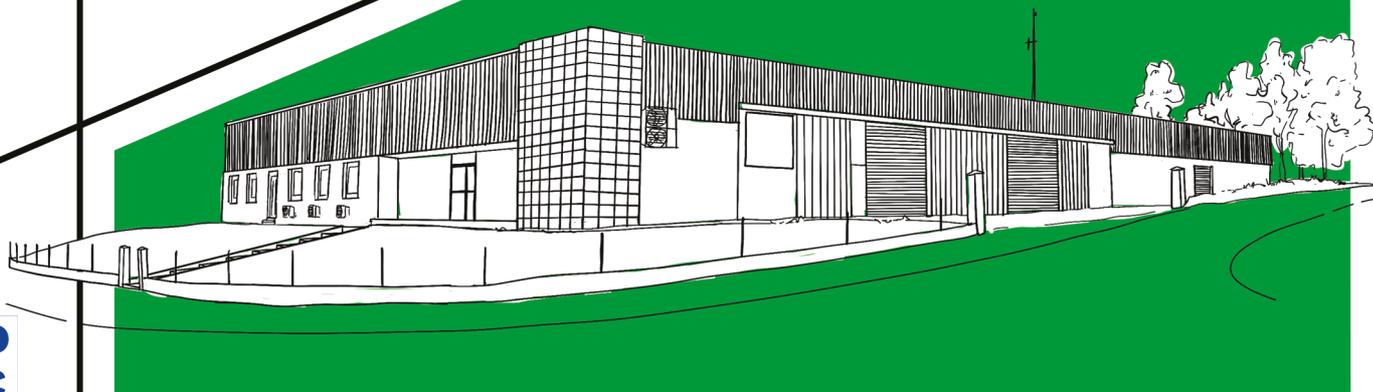
• L'APMAC soutient les lycées et plus particulièrement ceux proposant une option théâtre. A ce titre, un tarif préférentiel leur est appliqué et une convention bipartite est signée avec chaque bénéficiaire (5 en 2024).

• L'accompagnement technique des adhérents est l'un des atouts majeurs de l'équipe professionnelle. Tout au long de l'année, ce sont près de 1000 heures qui sont consacrées, physiquement ou par téléphone, à ce conseil gratuit pour les adhérents.



## L'AGENCE DE LIMOGES

- L'entrée dans les nouveaux bâtiments situés au 43 rue Henri Giffard a constitué un moment intense en début d'année, qui a fortement mobilisé l'ensemble de l'équipe et plus particulièrement les personnels de Limoges. L'accueil des locataires et la cohabitation des différentes activités a nécessité une adaptation des fonctionnements à cette nouvelle réalité. Tout au long de l'année, les travaux d'aménagement et d'amélioration se sont poursuivis.
- La dynamique entre les structures présentes se met en place doucement et certaines coréalizations apparaissent déjà, avec notamment l'accueil conjoint de classes de lycées venant découvrir les métiers de la radio et des techniques du spectacle.
- Les locataires
  - Locataires permanents :
    - Médias Beaubreuil et sa radio associative BeaubFM
    - Théâtre de l'Union – CDN du Limousin
    - Compagnie Cornerstone
    - Les Francophonies – Des écritures à la scène
  - Locataires ponctuels :
    - Compagnie ATLATL
    - Scène nationale L'Empreinte (Brive-Tulle)



## LE PLATEAU

- Le Plateau est dédié à la formation mais aussi à l'accueil de résidences d'artistes. Les dossiers de candidature sont présentés et validés par le Comité d'approbation, organe de gouvernance de l'activité accueil en résidence d'artistes, qui s'est réuni à trois reprises en 2024.
- Le Plateau a accueilli 31 projets durant 110 jours : formations, équipes artistiques en résidence pour des répétitions, enregistrements, vidéos... : la Cie Arche en Sel, le Georgie Brown Quartet, Cie Frédérique Roudier...



# RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- En plus de l'acquisition des véhicules électriques, l'APMAC mène une politique de réduction de ses émissions de CO2 en privilégiant l'utilisation du train pour tous les déplacements professionnels. En 2024, les trajets SNCF ont représenté 17306kms pour 2423 kg de CO2 économisés.
- Le choix d'un fournisseur électrique garantissant une production 100% renouvelable a été fait pour le nouveau bâtiment à Limoges. Ce fournisseur alimente également le Plateau depuis 2021 et une étude est en cours pour l'alimentation du siège social à Saintes.
- Une attention particulière est apportée aux conditions de travail avec la recherche d'une meilleure adaptation des postes de travail, qui se traduit par l'acquisition d'équipements de bureautique ergonomiques (sièges, claviers, souris, casques) et d'outils d'entretien (balayeuse mécanique, aspirateur).
- Le changement du serveur informatique a été l'occasion d'entamer une réflexion sur la responsabilité numérique qui devra aboutir à l'identification et l'utilisation d'applicatifs plus vertueux en terme de protection des données et de préservation des ressources.

# ACTIONS DE COMMUNICATION

- Deux axes de communication : les adhérents et les partenaires.
- 1 lettre d'information a été envoyée.
- 15 envois en nombre portant sur les informations légales, l'arrivée de nouveaux équipements, les sorties de résidences d'artistes...
- 275 publications sur les réseaux sociaux (6826 vues).  
Les thèmes abordés sont :
  - la réglementation spécifique à notre secteur d'activité
  - la présentation des métiers
  - l'actualité de l'association
  - les formations proposées
  - le relais d'offres d'emplois...
- Le site de l'APMAC continue d'être très consulté avec 112 419 visites en 2024.

# INVESTISSEMENTS

- Après une première tranche initiée en 2022, le Plan Pluriannuel d'Investissement s'est clôturé en 2024.
- L'acquisition du bâtiment et les travaux de l'agence de Limoges représentent un effort d'investissement inédit, financé par l'emprunt bancaire et un apport en fonds propres pour un montant total de 927 000€.



# LE PERSONNEL

- 7 salarié(e)s ont bénéficié de 551 heures de formation
- Arrivée de Cécile Boutteau au poste d'assistante administrative et comptable et de Antonin Marie-Boissier au poste de technicien d'atelier à Limoges
- Fin de contrat d'apprentissage pour Arsène Morel après l'obtention de son titre de technicien du spectacle vivant et de l'évènementiel
- Élections de 2 nouveaux Délégués du Personnel : Anne Colleoni et Frédéric Thierry-d'Argenlieu
- Rupture conventionnelle pour Annie Rousseau, secrétaire de direction
- Évolution du poste de Anne Colleoni, chargée d'administration et des payes

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
•••  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
•••  
**BUREAU**  
•••  
**PRÉSIDENT**  
• **Victor CRESPI**

**DIRECTION et DEVELOPEMENT**

- **Vincent ROBERT**  
>Directeur
- **Simon DOUCET**  
>Chargé de développement
- **Annie ROUSSEAU**  
>Secrétaire de direction

**FORMATION**

- **Katia SERVAIS**  
>Responsable de formation
- **Christophe CHIRON**  
>Responsable de logistique

**LIEUX SCENIQUES**

- **Vincent ROBERT**  
>Chef de projet - Conseiller aménagement
- **Patricia CLAVIER**  
>Assistante - Chargée de l'inventaire

**PARC DE MATERIEL**

- **Simon DOUCET**  
>Responsable d'agence Limoges
- **Jérôme ROUYER**  
>Responsable parc Saintes
- **Frédéric THIERRY D'ARGENLIEU**  
>Régisseur principal Limoges
- **Christophe CHIRON**  
>Régisseur principal Saintes
- **Alain ROBLES**  
>Technicien atelier Limoges
- **Antonin MARIE-BOISSIER**  
>Technicien atelier Limoges
- **Romain GUICHARD**  
>Technicien atelier Saintes
- **Nelson HERVAUD**  
>Technicien atelier Saintes
- **Arsène MOREL**  
>Apprenti Limoges

**ADMINISTRATION et RELATIONS EXTERNES**

- **Anne COLLEONI**  
>Chargée d'administration
- **Katia SERVAIS**  
>Chargée de communication
- **Cécile BOUTTEAU**  
>Assistante administrative

Organigramme 2024

## AGENCE DE LIMOGES

- Renforcer les missions de l'agence :
  - Gestion du parc de matériel
  - Gestion des espaces dédiés avec la Zone Co'
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire en animant les coopérations :
  - Initier de nouvelles pratiques dans la gestion des matériels scéniques et des décors
  - Créer des opportunités de développement par le partage des compétences.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'APMAC s'implique dans la transition écologique en mobilisant son expertise et ses réseaux :

- Collecte de données de terrain sur l'impact de la transition LED via un questionnaire sur le réseau REDITEC,
- Mise en œuvre de la feuille de route sur la transition LED avec la participation aux études et aux expérimentations portées par le Ministère de la Culture (DGCA),
- Co-construction de la feuille de route « Transition dans la culture » portée par la Direction de la culture de la Région Nouvelle-Aquitaine.

## INVESTISSEMENTS

- Fin des travaux d'aménagement de la Zone Co' à Limoges,
- Changement du serveur informatique et de l'infrastructure réseau,
- Étude des travaux nécessaires à l'amélioration des conditions de travail dans les bâtiments de Limoges (drainage du terrain, réfection de la toiture et isolation, désamiantage).

## PARC DE MATÉRIEL

- Les nouveaux matériels acquis répondent aux besoins des adhérents. Ainsi le parc n'est plus limité par les quantités de matériel mais par la disponibilité des personnels. Une amélioration des processus internes et une meilleure anticipation de la charge de travail vont permettre d'ajuster le niveau de réponse en fonction de la disponibilité des personnels.
- L'APMAC cherche à fidéliser les personnels intermittents en les accompagnant dans leur montée en compétences et en simplifiant la gestion administrative de leur embauche avec un nouveau logiciel qui permet notamment la signature électronique des contrats.

## RÉNART

- Poursuite de l'animation de La Régia, plateforme numérique d'échanges et de collaborations,
- Organisation de 5 réunions locales et d'une plénière prévue à l'automne (lieu à définir),
- Développement du lien avec le réseau national de responsables techniques REDITEC,
- Travaux des 2 commissions thématiques Formation et Communication suite aux échanges de la Plénière d'octobre 2024.

## FORMATION

- Poursuite de la formation certifiante « Technicien du spectacle vivant et de l'évènementiel » et recrutement des futurs alternants pour la promotion 2025-2027,
- Participation à trois salons de l'orientation et de la formation,
- Consolidation de l'offre de formations courtes (CNFPT, intra-entreprises),
- Poursuite des participations aux travaux des réseaux emploi-formation (AFDAS/FRANCE TRAVAIL, CRF, NEO-TERRA).

## PERSONNEL

- Mise en place d'une nouvelle organisation du service administratif prenant en compte le non-remplacement du poste de secrétaire de direction,
- Poursuite d'un plan de formation ambitieux pour s'adapter aux évolutions du projet de l'APMAC.



21, rue de l'Abattoir - 17100 Saintes  
43, rue Giffard - 87280 Limoges  
Tél : 05 46 92 13 69  
contact@apmac.asso.fr  
www.apmac.asso.fr

L'APMAC est une association soutenue par la Ville de Saintes, la Communauté d'Agglomération de Saintes, le Département de la Charente-Maritime, le Département de la Haute-Vienne et la Région Nouvelle Aquitaine.

Merci aux élu(e)s et technicien(ne)s de ces collectivités pour la qualité des échanges.



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Le Plateau est un projet financé par la Communauté d'Agglomération de Saintes, le Département de la Charente-Maritime, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe.